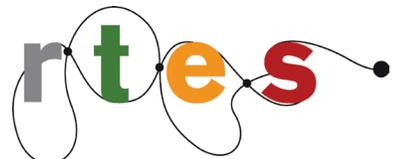




**COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ
INTERNATIONALES & ESS**

**Version présentée
les 3 et 4 juillet 2019**



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

SOMMAIRE

COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES & ESS : NOUVELLE PAGE COMMUNE !	page 3
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES : QUELQUES REPÈRES	page 4
L'ESS : QUELQUES REPÈRES	page 7
ESS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	page 8
FICHES «DÉNICHÉ POUR VOUS»	page 9 à 20
<i>Réhabilitation et valorisation multimédia des places traditionnelles vodùn de Porto-Novo Coopération Cergy Pontoise / Porto-Novo (Bénin)</i>	page 9
<i>Structuration d'une offre d'accompagnement des projets ESS Coopération Région Nouvelle-Aquitaine / Région du Plateau Central (Burkina Faso)</i>	page 10
<i>La découverte de pratiques inspirantes Coopération décentralisée entre Rennes et Longueuil (Québec)</i>	page 12
<i>Compétences pour demain de Solidarité Laïque</i>	page 13
<i>Lutte contre l'insécurité alimentaire Coopération décentralisée Ille-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)</i>	page 14
<i>Développement de l'artisanat, du tourisme solidaire et des activités sportives Coopération décentralisée Grenoble / Bethléem (Palestine)</i>	page 15
<i>Les coopérations interméditerranéennes de la Région Occitanie pour le développement de l'ESS</i>	page 16
<i>Amélioration du cadre de vie des habitants via le dialogue social Coopérations «DANK» entre Dschang, Amaga, Nantes, Kindia</i>	page 17
<i>Les partenariats acteurs/collectivités au coeur de la coopération entre la Région Normandie et le gouvernorat de Médenine</i>	page 18
<i>Labellisation bio et équitable de la filière du thé Shan - Coopération entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la province de Yen Bai (Vietnam)</i>	page 19
<i>Parcelles de reboisement exploitées par des coopératives de femmes Coopération entre le Sicoval, Gandon et Ndièbiene Gandiol (Sénégal)</i>	page 20
SEPT PREMIERS LEVIERS IDENTIFIÉS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS	page 21
LA PAROLE À CARLOS DE FREITAS - FMDV	page 23
RÉPERTOIRE DE STRUCTURES RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES À DIMENSION ESS	page 24
SOURCES	page 26

COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES & ESS : NOUVELLE PAGE COMMUNE !

Atteindre les objectifs du développement durable (ODD) en 2030 est un sacré défi. Pourtant, leur pertinence face à la situation mondiale n'est plus à démontrer. Chaque jour qui passe prouve l'urgence à agir. La stabilité mondiale est fragile face notamment au changement climatique qui impacte avec force les territoires et leurs populations. Cette stabilité tient aujourd'hui à un fil, celui de la volonté de maintenir la solidarité et la redistribution des richesses comme le principe moteur des relations entre les peuples.

L'engagement des collectivités dans la coopération décentralisée ouvre de nouveaux horizons pour faire avancer les liens directs de solidarités entre communautés humaines et la démocratie dans les territoires. C'est une condition indispensable pour y garantir des solutions pérennes, porteuses de justice sociale, capables de satisfaire les besoins de base des populations comme l'accès à l'eau, à l'électricité, aux soins, à l'éducation, ... Néanmoins, le constat est que le nombre de collectivités françaises engagées reste limité voire en légère diminution. Les moyens de cette politique publique sont les premiers réduits face à la baisse des dotations.

La mobilisation directe des populations reste donc un levier déterminant pour gagner le pari des ODD. La mise en œuvre de démarches collectives de projet est ce qu'il faut favoriser. Cette option ouvre des solutions concrètes, immédiatement réalisables, souvent faciles à mettre en œuvre dès lors qu'elles sont bien accompagnées en particulier par les autorités locales.

L'heure est au faire avec, plutôt qu'au faire pour !

L'économie sociale et solidaire répond particulièrement à cette orientation. Elle porte des valeurs et des pratiques qui ouvrent des perspectives pour atteindre les 17 objectifs du développement durable. Elle est présente sur tous les continents et souvent inscrite dans des usages sociaux historiques. Les bonnes pratiques s'épanouissent là où trouver des solutions pour résister devient incontournable. La coopération et la mutualisation garantissent la protection et la cohésion sociale. Elles contribuent à la redistribution des richesses, protègent le plus grand nombre, injectent de la démocratie et de l'autonomie.

Le travail que nous menons avec le RTES vise à amplifier les politiques de l'Etat et celles des collectivités territoriales pour soutenir les usages économiques solidaires. Cités Unies France et les Réseaux Régionaux Multi Acteurs s'attachent à promouvoir la coopération décentralisée et plus largement les solidarités internationales. Il est maintenant l'heure de conjuguer les deux

en intégrant dans les projets de coopération décentralisée des volets spécifiques en faveur du développement de l'ESS. Cette modeste publication illustre quelques expériences. Chacune prouve que c'est possible, facile à réussir et chacune à sa façon porte de nouvelles perspectives pour les territoires.

Une nouvelle page s'ouvre pour l'économie sociale et solidaire ; une autre pour la coopération et la solidarité internationales. En fait, une page commune dans leurs agendas !



Henri Arévalo,

*Conseiller municipal de Ramonville
conseiller communautaire du Sicoval,
vice-président du RTES,
président du RRMA Occitanie
Coopération*

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES : QUELQUES REPÈRES

La coopération entre collectivités locales se développe en Europe suite à la Seconde Guerre mondiale. L'une de ces formes est le jumelage promu notamment à partir de 1951 par le Conseil des Communes d'Europe, actuel Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

1951

Du côté de la solidarité internationale, si celle-ci a d'abord été portée par les Etats, l'ONU et ses agences ou encore par des ONG, les collectivités locales s'en emparent dans les années 90, dans le cadre des lois et de la mise en place de la décentralisation. En France, la coopération décentralisée est définie par la loi du 6 février 1992 de la façon suivante : *«il y a coopération décentralisée lorsqu'une (ou plusieurs) collectivité(s) locale(s) française(s) développe(nt) des relations avec une (ou plusieurs) collectivité(s) locale(s) étrangère(s) : il peut s'agir aussi bien de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage avec des collectivités territoriales étrangères, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement de collectivités dans certains pays, d'assistance technique, d'action humanitaire, de gestion commune de biens de services, mais aussi de coopération transfrontalière et de coopération interrégionale »*. Ce mouvement de décentralisation s'inscrit dans un mouvement plus général de l'aide au développement de renforcement des capacités des autorités locales.

1992

Alors qu'elle a longtemps été appliquée dans des domaines plutôt sociaux, urbains, éducatifs, etc., autour du développement de la gouvernance locale, du renforcement des capacités des administrations, du développement des infrastructures, de l'éducation à l'international, etc., dans les années 2010, la coopération décentralisée va évoluer pour se concentrer sur les leviers économiques voire le développement des entreprises locales à l'international (notamment porté par les Régions).

2010's

En 2014, avec la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, l'appellation de coopération décentralisée est remplacée par celle d'action extérieure des collectivités territoriales qui inclut les actions de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire.

2014

2016

La loi du 5 décembre 2016 sur l'action extérieure des collectivités locales a mis en avant la nécessité d'inscrire ces actions dans le cadre des 17 objectifs du développement durable tels que définis par les Nations Unies en septembre 2015.

L'action extérieure des collectivités représente plus de

12 800 projets de coopérations

portés par près de

5 000 collectivités territoriales françaises

en partenariat avec

9 000 collectivités étrangères

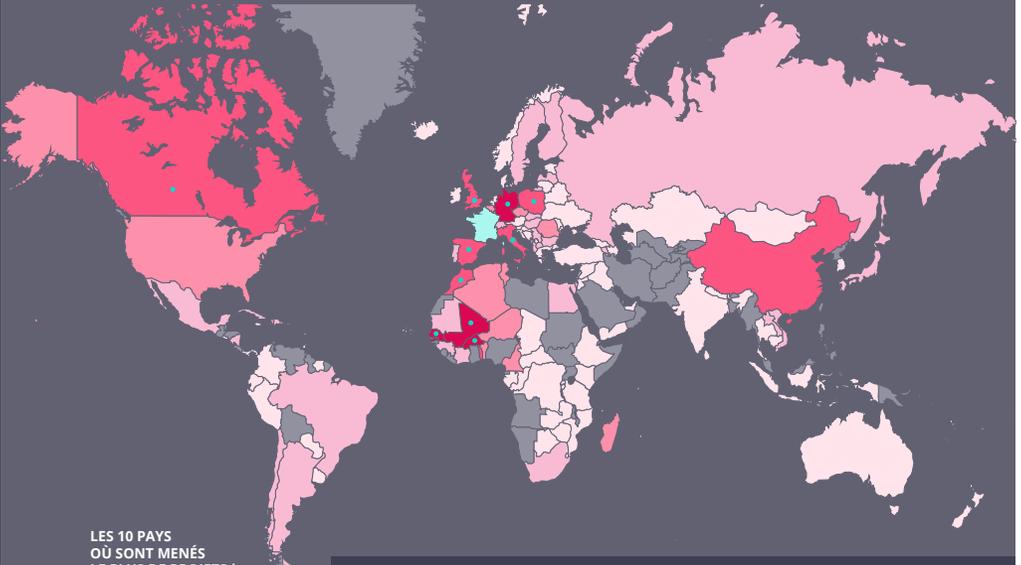
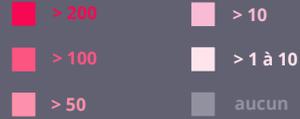
53% des partenariats entre collectivités sont portées par les **communes**

18,5% par les **conseils régionaux,**

14,5% par les **intercommunalités** et

14% par les **conseils départementaux**⁶

NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE PAR PAYS*



LES 10 PAYS OÙ SONT MENÉS LE PLUS DE PROJETS *

- 325 • Allemagne
- 267 • Mali
- 235 • Sénégal
- 224 • Burkina Faso
- 170 • Royaume-Uni
- 160 • Maroc
- 150 • Italie
- 143 • Pologne
- 131 • Espagne
- 127 • Canada

* hors jumelages

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



Conception: DCP/COM - Ministère des Affaires étrangères et du Développement international - avril 2017

Source : DCP/COM - MEAE - avril 2017

L'ESS : QUELQUES REPÈRES

L'économie sociale et solidaire associe au développement économique une finalité sociale et sociétale et place l'humain, plutôt que le profit, au cœur des activités. « *Le but n'est pas avant tout de poursuivre une activité lucrative, ni d'accumuler du capital, mais d'assurer la satisfaction des besoins de l'Homme et son épanouissement au sein de la société* »⁸.

L'économie sociale et solidaire conjugue développement économique, lutte contre l'exclusion, responsabilité écologique et participation citoyenne, elle est un mode d'entreprendre en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des territoires et est de fait fortement ancrée dans le local. Les activités et pratiques développées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire en font souvent des précurseurs, moteurs d'innovation sociale.

Elle est portée par un champ large d'acteurs : associations, coopératives, mutuelles... et se décline dans de nombreux domaines (action sociale, santé, finance solidaire, alimentation, commerce équitable,...).

En France, l'économie sociale et solidaire et ses entreprises sont définies par la loi du 31 juillet 2014. Les structures de l'ESS doivent répondre à un certain nombre de critères : poursuivre un but autre que le seul partage des bénéfices, avoir une gouvernance démocratique, reverser la majorité des bénéfices dans le fonctionnement de l'activité.

En France, en 2017, l'ESS représente 10.5% de l'emploi, soit 2,37 millions salarié.e.s, et 220 000 entreprises. Au sein de l'Union européenne, on estime qu'environ 10% des entreprises et 6,3% des emplois relèvent de l'économie sociale et solidaire.

Si l'économie sociale et solidaire est un mouvement à dimension internationale, son histoire, sa structuration, ses statuts sont variables d'un pays à l'autre. Il n'existe ni de définition, ni de statut juridique unique et de ce fait, il est difficile de quantifier ce mode de développement économique. L'Alliance coopérative internationale revendique que l'emploi des coopératives concerne plus de 8% de la population active mondiale.

En dépit de cette difficulté d'une définition unifiée à l'échelle internationale, l'ESS bénéficie aujourd'hui d'un niveau de reconnaissance et de visibilité sans doute jamais atteint auparavant : lois, ministères de rattachement, programmes et fonds de développement nationaux ou locaux, Task Force dédiée des Agences de l'ONU et de l'Union Européenne, succès des derniers forums mondiaux (comme ceux du GSEF) et nouvelles dynamiques en cours (tel Pact For Impact de juillet 2019),...

Ces mesures, lois, politiques et dynamiques sont autant de leviers sur lesquels s'appuyer pour le développement de coopérations internationales à dimension ESS.

⁸ Laville Jean-Louis, 2007, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures.

ESS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Alors que les enjeux des villes durables sont au cœur des défis d'actualité, les liens entre économie sociale et solidaire et coopération internationale des collectivités sont peu visibles, la terminologie économie sociale et solidaire ne fait pas partie des classifications utilisées par les acteurs de la coopération internationale et même lorsqu'ils impliquent des acteurs et structures de l'ESS, la dimension ESS des coopérations n'est pas toujours repérée par les services des relations internationales.

Pourtant, en s'appuyant sur les acteurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire, les coopérations internationales peuvent permettre le développement économique durable des territoires : par ses finalités et ses principes d'action, l'économie sociale et solidaire dispose de nombreux acquis et atouts pour contribuer à la vitalité du tissu économique, culturel, social et politique, à toutes les échelles de l'action, et contribuer à la transition de nos modèles de développement sociétaux : réponses collectives, agiles et cohérentes aux problématiques territoriales et aux besoins non satisfaits, création de richesses mieux partagées, d'emploi local et pérenne, etc.

« On peut beaucoup théoriser sur les liens entre ESS et coopération décentralisée, il y a forcément des valeurs et un état d'esprit partagés mais concrètement c'est avant tout un réseau d'acteurs commun. Par exemple, la genèse du Repair Café, une association qui propose des ateliers de réparations et qui fonctionne très bien. Sa naissance est liée au programme de coopération décentralisée d'une des communes de l'agglomération – Vauréal -, qui envoyait des vélos réparés ici dans le cadre d'une démarche citoyenne à une collectivité partenaire au Bénin. Quelquefois des activités de solidarité sont pensées pour ailleurs et peuvent aussi avoir du sens et un impact sur notre propre territoire ! »

Les initiatives repérées nous montrent que les coopérations internationales ayant une dimension économie sociale et solidaire portent sur une grande diversité de champs d'intervention : réhabilitation et valorisation du patrimoine, renforcement des capacités des exploitants organisés en coopératives, sensibilisation à la solidarité internationale, développement du tourisme solidaire, insertion des jeunes, développement d'emploi sous forme de coopératives, gestion des déchets, énergies renouvelables, éducation à l'économie sociale et solidaire, structuration de filières équitables, autonomie alimentaire, innovations sociales, finances solidaires, etc. Elles s'appuient en outre sur des partenariats multi-acteurs associant des collectivités, des structures de l'ESS et des citoyens et sur des dynamiques de coproduction de stratégies de développement local, chères à l'ESS et à la coopération internationale. C'est ce dont témoigne les quelques exemples de coopération internationale de collectivités territoriales à dimension économie sociale et solidaire présentées ci-après.



Rose-Marie Saint-Germès Akar,

conseillère communautaire chargée de l'ESS et de la coopération décentralisée, CA de Cergy-Pontoise et administratrice du RTEs

DÉNICHÉ POUR VOUS

Réhabilitation et valorisation multimédia des places traditionnelles vodùn de Porto-Novo

Coopération Cergy Pontoise / Porto-Novo (Bénin)

©Gérard Bassalé, directeur du Centre Culturel Ouadada

Mots-clés :

Coopération internationale,
numérique, culture

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Le projet « Éclotions urbaines », qui associe la Ville de Porto-Novo (Bénin) et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, vise la réhabilitation et la valorisation des places vodùn, patrimoine matériel et immatériel de la capitale du Bénin.

Né en 2014 à l'initiative du Centre Culturel Ouadada de Porto-Novo, ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat de coopération décentralisée développé entre Cergy-Pontoise et Porto-Novo depuis 1995. Aujourd'hui ce partenariat se structure autour de 4 axes : aménagement urbain ; culture, patrimoine matériel, immatériel et naturel, tourisme ; formation et insertion professionnelle des jeunes et des femmes ; renforcement des capacités des élus et des cadres.

Les places vodùn structurent le tissu urbain de Porto-Novo et sont pour les habitants des lieux essentiels de cohésion sociale à travers les pratiques culturelles et cérémonies traditionnelles qui s'y déroulent, mais aussi parce qu'elles centralisent au quotidien les relations de proximité de tout un quartier : activités économiques informelles, jeux, palabres, fêtes familiales, etc.

Fondée sur une démarche participative et inclusive, le projet « Éclotions urbaines » associe, de sa conception à sa réalisation, les communautés familiales des places, les habitants du quartier, les artisans et les artistes de la ville, réunis et pilotés par le Centre Culturel Ouadada de Porto-Novo. Chaque année, la rénovation totale ou partielle d'une place est engagée. Tout est réalisé par les artisans et artistes locaux, en fonction de leurs savoir-faire.

Au-delà de la confortation du commerce local sur ces places, notamment tenu par des femmes, une association de gestions des places a été créée. Elle emploie une femme qui s'occupe de la vente d'eau (installation d'une borne fontaine d'eau potable), de la commercialisation de visites guidées et de catalogues touristiques ainsi que de la gestion de l'équipe des guides locaux.

Le projet « Eclotions urbaines » implique également tout un réseau d'artistes plasticiens Porto-Noviens qui assurent entre autre une mission de médiation essentielle à la démarche.

Ce patrimoine vodùn est également valorisé via un ensemble d'outils réalisés dans le cadre d'ateliers multimédias : documents graphiques, site web, réseaux sociaux, catalogues des expositions, film sur la réhabilitation d'une place, immersions photographiques interactives à 360° sur internet.

Un centre de formation aux technologies multimédias a été créé au sein du Centre Culturel Ouadada de Porto-Novo dans le cadre de partenariats précédents. S'appuyant notamment sur l'association cergypontaine « Incite formation », les premiers projets informatiques et multimédia ont démarré en 2008. Ces projets ont donné lieu à la création d'un chantier école informatique à Porto-Novo : 15 jeunes Porto-Noviens et 7 Cergypontains ont ainsi suivi la formation de 9 mois organisée par Incite au Bénin (6 mois d'enseignement et 3 mois de stage professionnel). Un schéma directeur informatique a été élaboré, un site Internet créé pour le Centre culturel de Porto-Novo, des ordinateurs construits pour les centres de santé et une plateforme d'e-learning réalisés pour la mairie.

Le projet s'est illustré par un excellent retour à l'emploi des jeunes cergypontains partis se former à Porto-Novo et a permis aux jeunes Porto-Noviens d'acquérir les outils pour créer leur propre société de services informatiques ou d'être embauchés par une société.

Financement

Montant total du projet «valorisation multimédia» : 140 000 euros, répartis de la manière suivante :

- La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (40%)
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (40%)
- L'association « Incite formation » (11%)
- La ligue de l'enseignement (5%)
- L'association Ouadada Bénin (3%)
- La ville de Porto-Novo (1%).

CONTACT:

Rose Marie Saint-Germès, conseillère déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée, CA de Cergy-Pontoise.

Luc Raimbault, directeur Relations Internationales et Tourisme, CA de Cergy-Pontoise,
luc.raimbault@cerygpontoise.fr



Réseau des collectivités territoriales pour une Économie Solidaire

DÉNICHÉ POUR VOUS

Structuration d'une offre d'accompagnement des projets ESS

Coopération Région Nouvelle-Aquitaine / Région du Plateau
Central (Burkina Faso)

Mots-clés :
Coopération internationale

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

La Région Nouvelle-Aquitaine est engagée dans une coopération avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso qui comporte une dimension ESS. Elle soutient ainsi : un partenariat de la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) pour la structuration d'une offre d'accompagnement des projets locaux d'ESS ; la création d'une plateforme régionale de prêts à taux 0 sans garanties, sur le modèle des plateformes initiatives en France ; le soutien à des groupements communautaires, comme une coopérative laitière de femmes. Pour ces projets, la Région fait participer des acteurs néo-aquitains, comme la CRESS, une plateforme initiative et une association de solidarité internationale.

En ce qui concerne la structuration d'une offre d'accompagnement des projets locaux d'ESS, la Région a sollicité la CRESS après avoir identifié des potentiels de coopération avec le réseau burkinabé REZAS (organisations de la société civile). La CRESS Nouvelle Aquitaine s'est elle-même rapprochée du Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) SoCoopération.

En 2018, le projet de coopération vise à :

- Développer l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS du plateau central et les acteurs néo-aquitains,
- Donner à voir les dynamiques ESS mondiales et donner les clés de lecture pour faciliter l'acculturation à l'ESS des acteurs du Burkina Faso,

- Construire les premiers éléments d'un plan d'action pour développer une coopération pérenne sur l'ESS entre le Plateau Central et la Nouvelle-Aquitaine.

Une première phase d'interconnaissance et d'identification de valeurs communes (le terme « Economie Sociale et Solidaire » est totalement absent de la sémantique au Burkina Faso) a permis à la CRESS de confirmer le RÉZAS (Réseau Zoodo Action Solidarité) comme pilier de l'action de coopération. Le RÉZAS a pour ambition de structurer des organisations à but non lucratif (Organisations de la Société Civile (OSC) au Burkina Faso) ayant une gouvernance collective.

Cette phase a permis d'axer la coopération vers la valorisation des valeurs et pratiques de l'ESS comme leviers de développement territorial durable auprès des pouvoirs publics et d'identifier la nécessité de travailler également sur la gouvernance des structures. Côté CRESS, cette coopération rencontre la volonté de se confronter à d'autres réalités d'ESS et de réinterroger les valeurs portées par les acteurs de l'ESS néo-aquitains et la manière dont ils les incarnent.

Une première rencontre d'interconnaissance a eu lieu lors du GSEF2018 à Bilbao (forum international de l'ESS) durant lequel une cinquantaine de structures néo-aquitaines étaient présentes. A cette occasion, un temps d'échange a été co-organisé par So Coopération et la CRESS sur la thématique « coopération internationale et ESS » et les différents partenaires ont pu travailler à l'élaboration d'éléments de plaidoyer sur la thématique de « l'apport de l'ESS dans le développement territorial ».



La délégation burkinabé a ensuite rencontré différentes structures en Nouvelle-Aquitaine, parmi lesquelles : le PTCE Sud Aquitaine, un laboratoire permanent générateur d'initiatives d'innovation sociale et la coopérative des cultivateurs de Haricots Maïs du Béarn.

La délégation burkinabé a également participé à la journée Eductour (sensibilisation des jeunes à l'ESS) au lycée Louis Barthou de Pau.

Un film, réalisé par la télévision locale Aldudarrak Bidéo, sous statut coopératif, rend compte de cet échange : <https://www.youtube.com/watch?v=5Sj2vZF7JDo>

Perspectives du projet

Cet échange a acté l'intérêt réciproque d'entamer un travail de long terme. Pour engager ce travail la CRESS Nouvelle Aquitaine et So Coopération accueillent un stagiaire mutualisé pendant 6 mois. La CRESS et le REZAS se sont donné comme perspectives :

- Etablissement d'un projet sur 2 ans avec la volonté de travailler sur 4 thématiques : agriculture, logement des jeunes, accompagnement à la création d'activité et éducation. Pour chacune de ces thématiques, l'enjeu sera pour le RÉZAS et pour la CRESS de mobiliser leurs adhérents agissant sur ces thématiques et de les amener à échanger en vue de mener des actions de coopération.
- Accueil de jeunes (stagiaires et services civiques) dans chacune des deux organisations afin de travailler à l'avancée du projet.
- Organisation à l'été 2019 d'un forum ESS sur le Plateau Central pour valoriser les initiatives du territoire (rôle de plaidoyer) et donner envie de conduire des projets de coopérations internationales.

- Travail de plaidoyer commun en vue des élections locales de 2021 au Burkina Faso : comment les collectivités peuvent prendre en compte la dimension ESS dans leurs politiques publiques ?
- Echanges entre élu.e.s locaux.
- Travail sur un document statistique type panorama de l'ESS.

Rôle des collectivités locales

La Région Nouvelle Aquitaine est maître d'ouvrage de la coopération et mobilise l'expertise utile au développement de projets locaux (en Nouvelle Aquitaine et au Burkina Faso).

Financement

Sur l'année 2018, le projet de coopération entre la CRESS Nouvelle Aquitaine et le RÉZAS représente un budget de 25 000 euros financé à hauteur de 10 000 euros par la Région Nouvelle-Aquitaine.

CONTACT:

Sylvain DAVILA,

Pôle Europe-International de la Région
Nouvelle-Aquitaine

sylvain.davila@nouvelle-aquitaine.fr

Benjamin COLY et Alexandra DUVAL

CRESS Nouvelle Aquitaine

b.coly@cress-na.org

a.duval@cress-na.org



La découverte de pratiques inspirantes

Coopération décentralisée entre
Rennes et Longueuil (Québec)

Mots-clés :
Coopération internationale,
innovation sociale

Juin 2019



DÉNICHÉ
POUR
VOUS

Origine et présentation de l'initiative

En 2011, une délégation de dirigeants ESS, parmi lesquels Emmanuelle Rousset, a participé au Forum international de l'ESS (FIESS) organisé à Montréal. La délégation y a repéré les Coopératives Jeunes de Services (CJS) et a ramené cette pratique à Rennes. S'en est suivi un échange de savoir-faire entre le Québec et la Bretagne sur ce sujet.

Un échange est prévu en 2016 entre Rennes et Longueuil autour de la thématique : «*Entrepreneuriat collectif dans les quartiers dévalorisés et clauses sociales : Leviers de développement des collectivités*» financé par le fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Une première délégation (élus.e.s et agents de la collectivité de Rennes, professionnels de l'ESS et un habitant) s'est déplacée à Longueuil pour visiter les initiatives de «revitalisation urbaine» et avoir un échange de bonnes pratiques avec les acteurs locaux. Au-delà de visites d'observation, l'objectif visé est le transfert d'outils, de méthodologies et d'expériences. Là-bas l'équipe française déniché une dizaine d'initiatives ESS qu'elle souhaite implanter sur Rennes :

- **Sanstropol Roulant** : association qui fournit des produits alimentaires aux personnes à mobilité réduite ou âgées et crée de l'emploi. Les repas livrés à domicile à vélo sont issus de produits d'une ferme gérée par l'association.
- **COOP d'habitation** : coopérative de logements à prix abordables en gestion collective démocratique. Les membres sont à la fois locataires individuellement de leur logement et propriétaires collectivement des immeubles.
- **Solutions Saveurs** : organisme communautaire à but non lucratif intervenant auprès des personnes en situation de précarité alimentaire, d'isolement ou de pauvreté.
- **Accorderie** : un concept solidaire qui permet à chaque habitant d'offrir un service sur la base de savoir faire sans aucune contrepartie (Cf fiche «Déniché pour vous» n°44).
- **Dose Culture** : entreprise économique sociale et solidaire qui enlève les tags non autorisés, fait la promotion du street art et soutient des artistes.
- **La Remise** : bibliothèque d'outils sous forme de coopérative de solidarité à but non lucratif.
- **La Croisée** : projet autour de jardins partagés.

- **La revitalisation urbaine intégrée** : politique québécoise de développement local dans son quartier.
- **Le capital patient** : un outil québécois de financement de l'économie sociale.

La Ville de Rennes a créé et diffusé des fiches présentant les initiatives pour promouvoir l'implantation de l'ESS sur le territoire et prouver que l'ESS est un facteur de réussite économique et humaine. Chaque fiche présente l'initiative et synthétise les idées clés à importer pour s'inspirer, etc.

Cet échange n'en est pas resté au stade de repérage, un projet de restauration traiteur «**le Bon MauRepas**» sur les principes croisés de Solution Saveurs et des Coopératives Jeunes de Service a été mis en place dans le quartier de Maurepas à Rennes.

Quelques mois plus tard une délégation de Longueuil s'est rendue à Rennes et cette fois-ci l'échange a porté sur les **clauses sociales** pour promouvoir l'ESS dans la commande publique.

Une première convention de coopération décentralisée officielle est alors signée. Aujourd'hui des liens durables se sont forgés, les techniciens des deux collectivités sont en contact pour échanger sur leurs pratiques respectives.

Cette coopération a infusé, et en 2019, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Gatineau (Québec) développent une coopération autour des modèles et outils d'accompagnement aux entreprises d'ESS, dans le cadre du projet de mise en place et de développement de l'incubateur en économie sociale de l'Outaouais.

Financement

Les échanges entre Longueuil et Rennes représentent un budget total de 50 000 euros en 2016, financés à 50% par le fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée et à 47% par les collectivités impliquées : Agglomération de Longueuil, Ville de Rennes et Rennes Métropole et 3% par les acteurs de l'ESS impliqués.

CONTACT: Emmanuelle Rousset,

élue à la Ville de Rennes et vice-présidente en charge de l'ESS et de la Politique de la ville au Département d'Ille-et-Vilaine, e.rousset@ille-et-vilaine.fr



Réseau des collectivités territoriales pour une Économie Solidaire

DÉNICHÉ POUR VOUS

Compétences pour demain de Solidarité Laïque

Mots-clés :

Coopération internationale,
innovation sociale, jeunesse



**Solidarité
Laïque**

Jun 2019

Origine et présentation de l'initiative

Solidarité Laïque est un collectif de 52 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire. Depuis 1956, l'association lutte contre les exclusions et améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité. Pour Solidarité Laïque, l'éducation est non seulement un droit fondamental mais la clé de l'émancipation individuelle, du développement social, culturel et économique. Solidarité Laïque agit dans une vingtaine de pays dont la France.

Dans chaque pays ou région où elle intervient, Solidarité Laïque fédère des centaines d'acteurs liés au monde de l'éducation. Visant des changements sociétaux pérennes, l'action de Solidarité Laïque se caractérise par la réciprocité dans les actions ici et là-bas, un appui technique et humain sur le terrain, des projets co-construits avec des partenaires locaux. Solidarité Laïque encourage les relations des acteurs de la société civile avec les autorités locales et met en place des espaces de concertation.

Compétences pour demain

Compétences pour demain est un programme de Solidarité Laïque, porté en partenariat avec Aide et Action, qui vise à soutenir les initiatives des jeunes en faveur des changements socioéconomiques des zones périphériques des grandes villes de pays de l'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso ; Bénin ; Côte d'Ivoire ; Guinée ; Mali ; Sénégal.

Ce programme s'articule en deux axes principaux : l'employabilité des jeunes et leur engagement pour les transformations socioéconomiques dans les zones périurbaines des grandes villes.

D'une durée de 3 ans, le programme ambitionne de concerner au moins 6500 jeunes âgés de 16 à 35 ans, dont au moins 52% de filles sont directement bénéficiaires du projet.

Les partenaires du programme

Altercarto – les Mondes de la terre ; La Manufacture Coopérative ; le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire. Et de nombreux partenaires locaux : des réseaux RODEB ; RADEB ; CODE-CI ; Eduq Plus Mali ; CNDREAO ; des équipes de chercheurs et

d'experts de la recherche-action au niveau local ; des ministères sectoriels en charge de la jeunesse, de la femme, de l'emploi, de la formation professionnelle ; des collectivités territoriales.

En s'appuyant sur ces partenariats, et à partir de diagnostics participatifs situationnels, le programme Compétences pour demain vise l'installation de laboratoires d'Innovations Sociales, LABIS, et leur inscription dans un écosystème de collaborations au niveau local, national et international.

L'activité des LABIS s'articulera autour de 2 axes

- Renforcer l'employabilité et la capacité à l'auto-emploi des jeunes : renforcer les compétences des jeunes à l'auto-entreprenariat ; dispositif de mentoring et d'incubation de projets ; dispositifs d'accès au financement ; pôle d'insertion professionnelle adapté aux profils des jeunes, incluant la maîtrise et l'utilisation des outils numériques.
- Renforcer l'engagement citoyen des jeunes en lien avec d'autres acteurs locaux en faveur de changements socioéconomiques sur leur territoire : constituer et mettre en capacité des groupes de jeunes/volontaires de proximité ; structurer un cadre de dialogue et créer une coalition des acteurs locaux sous l'impulsion des jeunes ; accompagner les projets de la coalition.

En parallèle, une recherche-action est menée sur l'ensemble du programme sur ces thématiques. Le programme vise également à faire évoluer les politiques publiques menées par les collectivités locales en la matière.

Rôle des collectivités locales

L'implication des collectivités locales est déterminante pour la pérennité des projets et le fonctionnement des LABIS. L'appropriation de la démarche du projet dans leur politique de jeunesse est également nécessaire pour construire un espace de concertation, impulser une vision commune de changement et réaliser des projets communs.

CONTACT :

Guilhem ARNAL & Pascal KOUAME,
directeurs opérationnels,
garnal@solidarite-laique.org
pkouame@solidarite-laique.org



Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

DÉNICHÉ POUR VOUS

Lutte contre l'insécurité alimentaire

Coopération décentralisée Ille-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)

Mots-clés :
**Coopération internationale,
alimentation durable**

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Depuis 30 ans le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine mène une coopération décentralisée avec le Conseil régional de Mopti au Mali, dans les domaines de la filière laitière, des énergies renouvelables et de l'appui institutionnel. Un quatrième axe, concernant la mobilisation de la société civile au Mali et en Ille-et-Vilaine, est confié à l'Association Ille-et-Vilaine Mopti (AIVM). L'AIVM est chargée, au titre de la coopération, de la mobilisation de la société civile et de l'organisation de la formation des associations et des coopératives dans la Région de Mopti au travers d'une subvention annuelle (15 000 euros) versée par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

De nombreux acteurs sont impliqués dans le partenariat : 9 associations fédérées au sein de l'AIVM, des écoles et des communes d'Ille-et-Vilaine (Mairie de Rennes et Mairie de l'Hermitage), mais aussi des villages et des associations de la Région de Mopti. Une équipe de 7 salariés recrutés par l'AIVM a pour mission d'organiser et de suivre le bon déroulé de la coopération au Mali et de faire le lien entre les différents villages et l'AIVM.

L'AIVM, en lien avec les associations qu'elle fédère, porte un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la Région de Mopti, qui consiste essentiellement au renforcement des capacités des exploitants organisés en coopératives. L'agriculture malienne est de façon générale organisée en coopératives ou en comités de gestion, formes d'organisation dont les acteurs de l'ESS pourraient s'inspirer. Le renforcement des capacités prend forme grâce à des sessions de formation organisées par les associations membres de l'AIVM sur les connaissances et techniques nécessaires à la production maraîchère : assolement et rotation des cultures, bonne utilisation des intrants, protection des sols, conservation des légumes et gouvernance associative. Les formations portent aussi sur la structuration sous statuts associatifs de groupes informels de femmes maraîchères afin de leur permettre d'évoluer vers la formalisation de structures avec un cadre juridique plus performant.

Ce projet permet une amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire des bénéficiaires mais aussi le développement d'une économie prospère, locale et durable. Ce projet est aussi l'occasion pour les maraîchers maliens et français de mutualiser leurs bonnes pratiques.

L'AIVM organise également des événements en Ille-et-Vilaine afin de sensibiliser la population française aux questions de solidarité internationale et d'interculturalité. Depuis 2012, l'AIVM accueille un volontaire malien tous les deux ans pour des missions de 10 mois pendant lesquelles ils assurent des animations en établissements scolaires sur le département.

Du fait de la relation de longue date entre le département d'Ille-et-Vilaine et la région du Mopti, un dialogue ouvert et fluide s'est installé entre les deux collectivités. Le vrai levier de cette coopération est l'ensemble des acteurs qui prennent part à cet échange (associations et collectivités). La situation politique actuelle au Mali est cependant un problème pour le bon déroulement des projets.

Les apports de cette coopération se font ressentir au Mali grâce à l'apport financier pour le développement des projets et l'échange horizontal des bonnes pratiques. L'Ille-et-Vilaine retire elle aussi beaucoup de cet échange : un nouveau regard sur la gestion du travail grâce au partage d'expériences avec les organisations maliennes et l'apprentissage de nouvelles techniques de maraîchage.

CONTACT :

Sébastien LEFEUVRE,

chargé de mission coopération décentralisée
Ille-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
sebastien.lefeuvre@ille-et-vilaine.fr

Alain DIULEIN,
président de l'AIVM

alain.diulein@laposte.net



DÉNICHÉ POUR VOUS

Développement de l'artisanat, du tourisme solidaire et des activités sportives

Coopération décentralisée Grenoble / Bethléem (Palestine)

Mots-clés :

Coopération internationale,
commerce équitable

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Grenoble et Bethléem (Palestine), l'association Solidarité avec les Groupes d'Artisans Palestiniens (SGAP) a été créée. Il s'agit de promouvoir auprès des Palestiniens et des touristes étrangers le patrimoine artisanal local et de soutenir son économie. Les activités de l'association sont définies selon trois axes de travail : l'artisanat, le tourisme solidaire et le sport.

En 2009, SGAP est invitée à la conférence de Zababdeh sur le commerce équitable. Le Bethlehem Fair Trade Artisans (BFTA) est créée et Grenoble participe activement à son développement grâce à son financement et l'aide à la structuration des filières. BFTA est une ONG à but non lucratif, qui œuvre pour développer le commerce équitable en Palestine et relie les producteurs palestiniens aux marchés mondiaux du commerce équitable. Des liens étroits se tissent alors entre SGAP et BFTA. Ces liens apportent un nouveau dynamisme à l'association et ouvrent des perspectives plus importantes en matière de réseau et de communication.

Dans le cadre du développement de l'artisanat palestinien et de sa commercialisation équitable, SGAP accorde une place importante à la structuration du réseau d'artisans et à la qualité des produits. L'association travaille d'une part à élargir le réseau de vente des produits en France (par exemple sur les marchés de Noël de Grenoble), et participe d'autre part à la mise en réseau d'artisans en Palestine.

Grâce à l'adhésion de nouveaux partenaires tels que CCFD-Terre solidaire, une boutique équitable de produits frais a été créée afin de soutenir les fermiers palestiniens isolés.

A travers la commercialisation de l'artisanat palestinien, une prise de conscience sur la richesse culturelle palestinienne est de plus en plus perceptible au sein de la société française.

Dans le cadre de son implication dans le tourisme solidaire, SGAP invite les touristes en voyage en Palestine à rencontrer et visiter les ateliers et coopératives partenaires. Elle favorise ainsi des échanges culturels importants pour la connaissance réciproque. De plus ces voyages contribuent au développement de l'économie solidaire du pays (hébergements, guides locaux, transports...).

Grenoble soutient également depuis son démarrage un autre projet autour du tourisme solidaire : Les Sentiers d'Abraham, mis en œuvre par les ONG Tetrakty et AFRAT et soutenus par l'AFD. Ce projet structurant permet aussi le développement de l'accueil chez l'habitant et la valorisation des produits locaux.

Sous l'impulsion de la Ville de Grenoble, et l'appui du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (via l'appel à projet franco-palestinien pour la coopération décentralisée), l'association SGAP travaille depuis quelques années à permettre aux palestiniens de mieux appréhender leur propre territoire par la structuration d'activités sportives de pleine nature : randonnées, escalades...

Les freins de ce projet sont essentiellement d'ordre politique, en effet ces filières locales sont surtaxées aux check-point de la frontière et l'autorité locale exclue certains de ces artisans des trajets touristiques. Mais globalement le bilan de cet échange est positif et aujourd'hui ce n'est plus la Ville de Grenoble et le SGAP qui viennent en aide au BFTA mais ce sont des membres du BFTA qui viennent à Grenoble pour partager leurs expériences et former des partenaires de l'ESS à Grenoble et à Sfax (Tunisie), autre ville jumelle de Grenoble.

CONTACT:

Eric RECOURA

directeur de l'action internationale et européenne

Ville de Grenoble

eric.recoura@grenoble.fr



DÉNICHÉ POUR VOUS

Les coopérations interméditerranéennes de la Région Occitanie pour le développement de l'ESS

Mots-clés :
Coopération internationale

Jun 2019



Origine et présentation de l'initiative

La Région Occitanie et le Maroc travaillent en coopération depuis des années sur les champs de la culture, du développement économique et de la formation professionnelle. La Région Occitanie porte également un programme de formation des élus et cadres de trois régions du Maroc, cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD). Dans ce cadre, une lettre d'intention a été signée en 2017 avec la Région de l'Oriental, avec un axe dédié au développement de l'économie sociale et solidaire.

Celui-ci se décline en trois priorités thématiques :

- Offre d'accompagnement à la création, au développement et au changement d'échelle des coopératives,
- Formation en entrepreneuriat social pour les publics jeunes,
- Renforcement des capacités des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : modes de gouvernance, de financement et de gestion pour les opérateurs et les collectivités.

Dès 2019, des actions sont menées : la Région Occitanie participe au Salon Régional de l'ESS à Oujda, tandis que le Conseil régional de l'Oriental participe aux Rencontres Internationales de l'Innovation Sociale à Montpellier. Le plan d'actions de cette coopération prévoit également des échanges d'expériences sur l'offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et solidaire (Pôle REALIS et Union Régionale des Sociétés Coopératives en Occitanie, Maison de l'ESS du Conseil régional de l'Oriental, etc.) dans la perspective de la création d'une pépinière dédiée à l'ESS à Oujda.

Pour favoriser les coopérations, un poste de chargé des relations européennes et internationales a été développé au sein du service ESS de la direction de l'économie et de l'innovation de la Région Occitanie.

La Commission Interméditerranéenne

La Région Occitanie est également membre de la Commission Interméditerranéenne (CIM) de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), qui rassemble 45 Régions du nord et du sud de la Méditerranée. La CIM mène un travail de lobby auprès des institutions européennes et s'engage dans des actions et projets de coopérations aux côtés de ses membres.

La Région Occitanie co-préside le groupe de travail « Cohésion économique et sociale » de la CIM, aux côtés de la Région italienne du Lazio. La Région Occitanie s'attache plus particulièrement à la question de l'ESS en Méditerranée, tandis que le Lazio porte les sujets liés au tourisme durable et à la jeunesse. Pour la période 2019/2020, le Groupe de Travail se donne pour objectifs de :

- Déterminer un positionnement des Régions méditerranéennes de la CIM sur une définition ou des spécificités communes de l'ESS, au regard des politiques de l'Union européenne ;
- Faire valoir le rôle et l'action des Régions méditerranéennes en matière de développement de l'ESS et de soutien à l'innovation sociale dans les territoires ;
- Créer des synergies entre les acteurs de l'ESS des territoires et lier des alliances stratégiques avec des partenaires externes (rencontres sur le programme Erasmus Jeunes Entrepreneurs pour favoriser les échanges entre entrepreneurs ESS en 2019) ;
- Capturer des opportunités de financements dans la perspective de concrétiser un projet de coopération sur l'ESS en Méditerranée ;
- Partager des informations d'intérêt sur l'ESS avec les membres de la CIM.

CONTACT: Clémence VIDAL

Chargée de mission Service ESS - Région Occitanie
clemence.vidal@laregion.fr

Site de la commission interméditerranéenne :
<https://cpmr-intermed.org/fr>



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

DÉNICHÉ POUR VOUS

Amélioration du cadre de vie des habitants via le dialogue social

Coopérations «DANK» entre Dschang, Amaga, Nantes, Kindia

Mots-clés :
Coopération internationale,
gestion des déchets,
transition énergétique

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Nantes Métropole a mené d'octobre 2012 à novembre 2017 un projet intitulé "DANK" avec les Communes de Dschang (Cameroun), de Kindia (Guinée), et l'Association des Maires de la Grand' Anse (Haïti). Le projet s'inscrivait dans une volonté commune d'améliorer le cadre de vie des habitants par l'émergence de politiques publiques d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, de gestion des déchets et des risques sanitaires et naturels (inondations et épidémies liées à l'eau), en partant du dialogue social (entre la société civile et les acteurs institutionnels de chaque territoire).

Dans le cadre du projet DANK, des structures ESS nantaises, partenaires des actions de coopération de Nantes Métropole, ont contribué à l'élaboration des projets, partagé leurs expériences et savoir-faire avec les collectivités partenaires. Elles ont un rôle d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage des deux villes pendant la mise en œuvre et sont défrayées pour cela (accueil à Nantes de délégations, missions de suivi et accompagnement technique).

L'association **Compostri**, impliquée à Nantes Métropole pour le développement du compostage partagé, a accompagné les collectivités étrangères dans la mise en place de leurs systèmes de gestion des déchets et de tri. Plusieurs GIE (groupement d'intérêt économique) ont été créés à Kindia et à Dschang. A Kindia ils collectent les déchets des ménages abonnés, puis les trient, les compostent et enfin

vendent ce même compost. A Dschang, les GIE créés se chargent soit de la précollecte chez l'habitant, soit de l'activité de production et vente de compost. En transformant le déchet en activité économique, les métiers liés aux déchets sont aussi revalorisés.

Compostri est désormais impliquée dans la mise en relation de quartiers et d'écoles compostant leurs déchets.

Par ailleurs, dans le cadre de cette coopération, la ville de Dschang développe une activité de production et de vente d'énergie provenant de micro-turbines hydroélectriques et bénéficie pour cela du soutien technique de la délégation Pays de la Loire de l'ONG **Electriciens Sans Frontières** (analyse technique des études et des marchés de travaux et d'équipement de microcentrales hydroélectriques). L'objectif visé est le développement d'activités commerciales et notamment de petits commerces, dont le développement était mis à mal par l'absence d'une énergie fiable.

Ce projet a aussi eu un impact à dimension ESS sur le territoire de Nantes Métropole : les fèves de cacao de Grand' Anse sont importées en circuit court et équitables puis transformées par le chocolatier nantais **Choc-Hola**. Les produits Haïtiens et Camerounais bénéficient de la promotion de la plateforme nantaise de consommation en circuit court "**Saveurs Détonnantes**".

CONTACT: Antoine LONGET,
Mission solidarités et coopérations
internationales à Nantes Métropole
antoine.longet@nantesmetropole.fr



DÉNICHÉ POUR VOUS

Les partenariats acteurs/collectivités au cœur de la coopération entre la Région Normandie et le gouvernorat de Médenine

Mots-clés :

**Coopération internationale,
alimentation durable,
tourisme solidaire**

Jun 2019

Origine et présentation de l'initiative

En 2016, la Région Normandie et le Gouvernorat de Médenine entament un projet de coopération, puis un accord de partenariat est signé en 2018 autour de 6 axes : décentralisation et gouvernance locale ; agroalimentaire ; pêche ; énergie & environnement ; tourisme & formation ; et ESS.

A long terme, l'axe ESS de la coopération vise à encourager, soutenir et favoriser le dialogue entre la société civile et l'administration locale, notamment par la valorisation des projets de la société civile et les soutiens à leur essaimage avec l'appui des autorités locales. Il vise l'instauration d'**activités agricoles et touristiques durables** dans diverses zones de Médenine (rurales ou touristiques).

Un des axes porte sur le développement de l'autosuffisance alimentaire du village de Dkhila. Cette action se traduit par la formation de 2 formateurs-rices dans le village de Dkhila par l'écodomaine du Londel (Normandie) aux techniques du maraichage bio, de la permaculture et de l'agroécologie en zones arides. Cette action permet également l'approfondissement de l'expertise de l'éco-domaine de Londel sur les régions arides et le renforcement de leurs compétences en termes de formation. L'action se formalise aussi par la formation de 50 femmes sans emplois habitantes de Dkhila aux techniques du maraichage bio et de l'agro écologie. Les actions menées s'appuient sur la ferme associative de Dkhila et permettent de démontrer la pertinence de ce modèle pour l'autosuffisance alimentaire et comme vecteur d'émancipation des habitant.e.s.

Un autre axe du projet porte sur le développement du tourisme social et solidaire via la mise à disposition, l'information et la sensibilisation du public touristique et local au patrimoine matériel et immatériel de Djerba et au principe du tourisme solidaire et durable

(réalisation de livres, cartes et guides sur le patrimoine de Djerba). Dans ce cadre, l'association normande des Amis du printemps arabe et de la Tunisie (APAT) soutient le projet porté par l'association Djerba insolite, association de jeunes diplômés qui construisent leur projet dans une approche d'économie solidaire. Le partenariat entre ces deux structures remonte à 2012 et est préalable à la coopération entre les deux régions, ces deux structures sont inscrites dans une dynamique de partage de connaissance et de bonnes pratiques sur le long terme.

Chacun des axes de cette coopération décentralisée est porté au niveau technique par des partenaires normands et tunisiens, assurant une viabilité technique au projet global. Les projets de la coopération décentralisée sont co-construits avec le Gouvernorat de Médenine et les acteurs du territoire. Ils s'inscrivent dans les documents stratégiques de développement régionaux. L'approche adoptée pour la définition des projets de coopération, impliquant systématiquement des acteurs de Médenine et de Normandie, publics, privés et associatifs garantit une viabilité sociale, environnementale et culturelle aux projets développés.

Financement

Le budget global du projet est de 45 000 euros dont 28 000 euros de la Région Normandie, 15 000 euros du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et 2000 euros du Gouvernorat de Médenine sur l'année 2018/2019.

CONTACT:

Lou Satre, chargée de mission coopérations internationales, Région Normandie
lou.satre@normandie.fr

Annie Berger, présidente de l'APAT
aetjberger@laposte.net



Réseau des collectivités territoriales pour une Économie Solidaire

DÉNICHÉ POUR VOUS

Labellisation bio et équitable de la filière du thé Shan

Coopération entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la province de Yen Bai (Vietnam)

Mots-clés :
Coopération internationale, commerce équitable

Jun 2019



Origine et présentation de l'initiative

La coopération entre le département du Val-de-Marne et la province de Yen Bai remonte à 1995 et à débuté sur des questions de santé et d'hygiène puis d'assainissement de l'eau. En 2013 une convention cadre de partenariat de 6 ans est signée, elle porte sur différents axes: l'eau, l'environnement, la santé, l'agriculture, le développement économique, le tourisme et la culture. Dans le cadre de l'axe « agriculture et développement économique », la convention prévoit de travailler sur l'émergence d'une filière labellisée pour le thé Shan.

Cette action vise la préservation du patrimoine naturel et culturel des théiers centenaires dans le district de Van Chan et plus particulièrement dans la commune de Suoi Giang, zone peuplée par la minorité ethnique H'mong, population très pauvre qui ne jouit pas pleinement de sa production.

Une étude a d'abord été réalisée par une agronome spécialiste du thé pour étudier la qualité et les potentielles débouchées du thé Shan, sachant que le thé vietnamien est victime d'une image négative et est peu adapté aux goûts européens. L'étude finalisée en 2015 estime qu'il existe des débouchés positifs dans les structures de commerces équitables (contacts pris avec Artisans du Monde, jardins de Gaia, Scop-Ti, etc.).

En parallèle, un projet financé par l'AFD et l'association vietnamienne du Thé (Vitas) vise le développement de la filière du thé Shan dans 5 régions du Vietnam. Ce projet a conforté le projet de coopération entre le Val-de-Marne et la province de Yen Bai.

La première étape a consisté en l'appui aux producteurs H'mong pour se constituer en coopérative. La coopérative a été créée en 2018 et rassemble 400 producteurs.

Le projet vise également l'amélioration des conditions de vie des producteurs : une somme allouée à la coopérative est répartie et fléchée selon leurs volontés.

Le projet est actuellement en phase de développement de la certification bio avant de travailler sur la certification commerce équitable (formations aux processus de production et gestion en conformité avec les labels, appui technique et financier pour la production et la gestion des parcelles de thé répondant aux normes de production agricole biologique, appui à la demande certification, etc.).

A ce stade, le projet de coopération rencontre quelques obstacles liés à la difficulté d'obtention du label bio qui suppose des démarches de gestion et de traçabilité difficiles à mettre en œuvre pour certains producteurs et par l'arrivée d'une nouvelle entreprise étrangère qui s'empare du marché.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne pointe les difficultés à poursuivre un projet dont la dynamique partenariale est sans doute trop faible : la coordination est portée par la province de Yen Bai et le Département du Val-de-Marne s'appuie sur un facilitateur sur place pour l'ensemble de ses projets mais la coopération souffre de l'absence d'acteurs de la filière économique du thé et du commerce équitable impliqués.

Financement

Budget de 150 000 euros financé à hauteur de 70 000 euros par le comité populaire de la province de Yen Bai et à hauteur de 85 000 euros par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

CONTACT:

Anne Laure Jullian

chargée de projet relations internationales
anne-laure.jullian@vademarne.fr



DÉNICHÉ POUR VOUS

Parcelles de reboisement exploitées par des coopératives de femmes

Coopération entre le Sicoval, Gandon
et Ndièbiene Gandiol (Sénégal)

Mots-clés :

Coopération internationale

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Une coopération entre la communauté d'agglomération du Sicoval et les communes de Gandon et Ndièbiene Gandiol dans la région de St Louis du Sénégal a été initiée en 2004. Celle-ci s'articule notamment autour de : l'appui institutionnel aux communes, l'aménagement de l'espace, l'accès universel à l'eau et le soutien aux producteurs agricoles locaux. Gérée de collectivité à collectivités, cette coopération s'appuie sur une co-maitrise d'ouvrage et une co-maitrise d'œuvre. Des volontaires en SVI et services civiques du SICOVAL assurent le suivi et l'animation sur place de la coopération entre les collectivités en lien avec les élus et techniciens locaux.

Dans ce cadre, un projet de reboisement de parcelles en vue de leur exploitation maraichère par des coopératives de femmes a été développé à partir de 2008. Celui-ci vise à :

- lutter contre la désertification par des opérations de reboisement
- renforcer la production locale de fruits et légumes
- permettre à des groupes de femmes d'avoir une activité et un revenu pour la famille.

La commune met à disposition d'une coopérative de femmes un premier demi-hectare de terrain à proximité de leur village. Cette parcelle est ensuite aménagée (clôture et puits).

Le groupe de femmes se constitue en coopérative. Elles sont formées par un technicien agricole des services de l'Etat qui assure par ailleurs le suivi technique. La coopérative de femmes prend ensuite en charge l'exploitation de la parcelle sachant que deux ou trois ans sont nécessaires avant une production fruitière. Les productions sont ensuite réparties, utilisées par les familles ou vendues sur les marchés locaux.

Huit parcelles ont été réalisées depuis 2008, trois d'entre elles fonctionnent, trois connaissent des difficultés et deux ne fonctionnent plus.

Les conditions de réussite ont pu être identifiées :

- parcelle bien choisie pour ses qualités
- puits avec une eau abondante et non salinisée
- suivi technique régulier

- groupe de femmes dynamique et en cohésion
- clôture solide et de qualité.

La structuration en coopérative s'inscrit dans les traditions locales de tontines, groupements coopératifs et mutuels. Elle est donc perçue positivement. Malgré le volontarisme des groupes de femmes leur accompagnement est nécessaire pour les aider à surmonter les difficultés, la production fruitière et maraichère n'arrivant qu'après plusieurs mois d'engagement.

Perspectives du projet

- Accompagner les parcelles en difficultés
- Poursuivre l'implantation de nouvelles parcelles dans d'autres villages
- Améliorer le choix des sites et trouver des solutions pour l'adduction en eau parfois trop aléatoire
- Réorganiser l'accompagnement technique agricole trop défaillant en s'appuyant sur des ressources humaines locales mieux rémunérées ou sur du volontariat de jeunes experts agricoles, en lien avec le lycée agricole du Sicoval.

Financement

Le coût de l'aménagement d'une parcelle est d'environ 5000 euros : réalisation de la clôture et des puits. Cette action s'inscrit dans le cadre plus large de la coopération entre le Sicoval et Gandon et Ndièbiene Gandiol cofinancée par : le Sicoval, Gandon, Ndièbiene Gandiol, l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

CONTACT:

Henri Arévalo,

Conseiller communautaire, CA du Sicoval

henri.arevalo@wanadoo.fr



SEPT PREMIERS LEVIERS IDENTIFIÉS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

pour renforcer la dimension ESS au sein des coopérations et solidarités internationales et son impact sur le développement durable des territoires

1 Favoriser l'interconnaissance et la transversalité entre les services

Favoriser l'interconnaissance et le transfert de compétences entre services dédiés aux relations internationales et à l'ESS permet de partager les enjeux et d'identifier les acteurs de l'ESS du territoire ayant les compétences pour intervenir et apporter leurs savoir-faire dans les coopérations internationales.

2 Co-construire

Au-delà de l'implication de l'ensemble des parties prenantes et de la mise en place de partenariats associant ces acteurs de natures différentes, il apparaît important, dans la mesure du possible, d'impliquer l'ensemble des acteurs des territoires du partenariat dès la conception de la coopération : diagnostic partagé, co-élaboration des objectifs, du plan d'action et des indicateurs d'évaluation. Au-delà des objectifs poursuivis dans le cadre de la coopération internationale, cela favorise la structuration des écosystèmes d'ESS sur les territoires impliqués.

3 Développer des partenariats multi-acteurs

Impliquer l'ensemble des structures des deux territoires concernées par le partenariat et ses objectifs : collectivités territoriales, structures et réseaux de

l'économie sociale et solidaire et de la coopération internationale, établissements de formation, entreprises, centres ressources, citoyens, etc. Les collectivités peuvent jouer le rôle de catalyseur des dynamiques collectives entre collectivités, structures et citoyens.

4 Mobiliser les acteurs de l'ESS et leurs capacités d'innovation

Mobiliser les structures de l'ESS de son territoire lors de l'accueil de délégations étrangères et solliciter l'expertise des structures de l'ESS lors du montage des projets de coopération internationale. Insertion professionnelle, commerce équitable, circuit court alimentaire, gestion des déchets, énergies renouvelables, implication citoyenne, innovation sociale, etc. : les structures de l'ESS interviennent dans de nombreux champs d'activité susceptibles d'intéresser les territoires partenaires et/ou pouvant répondre aux objectifs du projet de coopération. Proposer aux territoires partenaires d'associer les acteurs de l'ESS de leur territoire est un bon moyen pour légitimer des acteurs émergents porteurs d'expérimentations et contribuer ainsi à leur reconnaissance par les acteurs publics.

5 S'inscrire dans une perspective à long terme

Au-delà des objectifs poursuivis par le partenariat, il est important pour le développement de l'ESS sur les territoires d'évaluer l'impact des projets de coopération sur le long terme, pour l'ensemble des structures impliquées dans la coopération et d'en faire l'objet d'une large communication.

6 Faire connaître les Objectifs de Développement Durable (ODD) aux acteurs de l'ESS

De par leurs dimensions intégrées et systémiques, les ODD représentent un guide de questionnements utiles, qui

permet d'ouvrir le champ des possibles et invite à coopérer avec d'autres pour gagner en cohérence et inscrire encore davantage ses actions dans le cadre des ODD. Sensibiliser les acteurs de l'ESS aux ODD peut en outre s'avérer un vecteur efficace pour favoriser l'interconnaissance entre structures et services de l'ESS et de la coopération internationale.

7 Participer à des réseaux d'échange et faire connaître

Echanger sur les bonnes pratiques entre collectivités et défendre la place de l'ESS dans les actions de coopération internationale.

LA PAROLE À

Comment les coopérations internationales des collectivités peuvent-elles permettre le développement de l'ESS sur les territoires?

« Les collectivités territoriales, et notamment les françaises, se remettent en question depuis une dizaine d'années par rapport au format des coopérations décentralisées mises en œuvre dans les années 80/90. Elles développent à présent un dialogue plus équilibré, avec des enjeux économiques plus prégnants. Mais elles ont tendance à devenir les agents du rayonnement économique de leur pays (avec l'objectif d'offrir des débouchés aux entreprises de leur territoire). C'est légitime mais cela pose question, rejoignant ainsi le débat sur les principes de l'aide internationale « non liée ». Les collectivités doivent promouvoir une diversité d'actions qui ne soient pas forcément sous-tendues par des intérêts économiques. L'action internationale des villes et régions est également et en premier lieu politique. Elle a trait à la promotion et à l'opérationnalisation de nos agendas de la transformation dans une époque trouble de montée des extrêmes et de remise en cause du multilatéralisme, donc, fondamentalement, d'attaques contre les notions de solidarité et de « responsabilités communes mais différenciées ».

Comment favoriser le développement de l'Economie et de la finance sociales et solidaires (EFSS) par les coopérations internationales des collectivités ?

• Une **meilleure formation/sensibilisation des élus sur les apports possibles de l'EFSS** dans les différentes politiques sectorielles publiques de coopération. Les élus locaux connaissent souvent assez mal l'EFSS au-delà de quelques initiatives symboliques de microfinance, de coopératives ou des mutuelles de santé. Les coopérations internationales peuvent permettre de renforcer le dialogue entre acteurs de l'EFSS et collectivités dans des pays

où les administrations locales et le processus de décentralisation restent faibles et récents. Il n'y a pas mieux qu'un **dialogue pair à pair entre élus** pour convaincre des élus locaux d'impulser un soutien mieux structuré aux acteurs de l'EFSS et de nouvelles formes de partenariats à fort potentiel transformatif au niveau local (cf. marchés publics...).

• Des **interventions davantage structurantes** que par la multiplication des petits projets, qui permettent de changer d'échelle, en finançant par exemple l'amorce d'un fonds territorial de développement fléché vers l'EFSS, ou en soutenant le développement d'une filière économique plutôt qu'une seule association, un seul projet. Le RTES a aussi un rôle à jouer ici en développant des partenariats avec des réseaux d'élus nationaux dans les pays de coopération, ce qui permet d'intervenir auprès des élus à un niveau plus systémique sur l'intégration de l'EFSS.

• La promotion et le développement du **droit à l'expérimentation des collectivités** (une innovation mondiale présente dans la loi française). Les élus des pays du Sud agissent dans des cadres beaucoup plus souples (moins de normalisation et de bureaucratie), les coopérations passant souvent par des échanges informels. Dans les pays développés, la puissance publique ne peut prendre de risque, cela relève du secteur privé, et sert d'ailleurs souvent à légitimer les politiques de baisses structurelles des dépenses et services publics sur fond de discours sur l'efficacité et l'impact. Pourtant, les collectivités peuvent très bien être innovantes et disruptives, et le contexte actuel d'urgence climatique suppose d'ailleurs, pour la puissance publique, de prendre des risques face et en réponse aux bouleversements attendus, ceci, en s'appuyant sur les acteurs de l'EFSS qui sont dans l'expérimentation permanente (formats de partenariats, modèles économiques et financiers, solutions appliquées). »



Carlos de Freitas,
conseiller spécial au
Fonds Mondial pour le
Développement des Villes
(FMDV)

RÉPERTOIRE DE STRUCTURES RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT

AU SERVICE DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES À DIMENSION ESS

Réseaux de collectivités territoriales :

• Cités Unies France - CGLU

Créée en 1975, Cités Unies France est une la tête de réseau des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale. Elle rassemble 400 collectivités membres. <https://www.cities-unies-france.org/index.php>

Cités Unies France est membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis. CGLU représente et défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale, quelles que soient la taille des collectivités qu'elle appuie. <https://www.uclg.org/fr>

• L'AFCCRE - CCRE

A l'origine du mouvement des jumelages en Europe, l'AFCCRE créée en 1951 a peu à peu diversifié ses actions pour couvrir l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales françaises. L'AFCCRE compte près de 1 000 collectivités territoriales. <http://www.afccre.org>
L'AFCCRE est membre du Conseil des Communes et Régions d'Europe. Le CCRE défend les intérêts des collectivités territoriales européennes et leurs associations dans plus de 40 pays. Il promeut la citoyenneté et l'échange entre élus. <https://www.ccre.org/fr>

• AIMF

L'association internationale des Maires francophones rassemble 307 membres de 52 pays. Au sein de l'AIMF, la commission Villes innovantes travaille entre autres sur les politiques de soutien à l'ESS développées par les collectivités.

<http://www.aimf.asso.fr/>

• Le RTES

Le RTES, réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire rassemble 130 collectivités françaises qui développent des politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire. <https://www.rtes.fr/>

• Des réseaux de collectivités et d'élus engagés dans le soutien à l'ESS dans différents pays, comme par exemple le Réseau des Maires Camerounais pour l'ESS (REMCESS), l'Association des gouvernements locaux de Corée du sud pour l'ESS,...

Organismes internationaux :

• GSEF

Le Forum Mondial de l'Economie Sociale, association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'économie sociale en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable. Le GSEF regroupe 49 villes et réseaux de l'économie sociale provenant de 29 pays du monde. <http://gsef-net.org/fr>

- **FMDV**

Le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), est l'alliance internationale de gouvernements locaux et régionaux ayant pour mission d'accompagner les collectivités territoriales dans le financement durable de leurs projets de développement urbain inclusif, résilient et bas carbone. <http://www.fmdv.net/Home>

Réseaux d'acteurs :

- **RRMA – Réseaux régionaux multi-Acteurs**

A l'initiative conjointe de l'État, de collectivités territoriales et/ou d'associations, et depuis le milieu des années 90, les RRMA visent à améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, et de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires. [Liste et coordonnées](#) des RRMA.

- **Les CRESS**

Présentes dans chacune des régions françaises, les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire rassemblent les entreprises et réseaux de l'ESS, pour assurer sa promotion, son développement et sa représentation sur les territoires. Certaines CRESS ont un pôle dédié aux coopérations internationales et travaillent en lien avec des collectivités sur cette thématique. [Liste](#) des CRESS.

- **ICOSI – Institut de Coopération**

L'Institut de Coopération Sociale Internationale, est une organisation non gouvernementale fondée en 1983 avec comme principal objectif de développer des projets de solidarité à destination des structures de l'Economie Sociale et Solidaire des pays en voie de développement. <http://www.icosi.org/>

- **Solidarité Laïque**

Solidarité Laïque est un collectif de 52 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire qui depuis 1956, améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité dans une vingtaine de pays dont la France. Solidarité Laïque encourage les relations des acteurs de la société civile avec les autorités locales et met en place des espaces de concertation. <https://www.solidarite-laique.org/>

- **GRDR – Migrations – citoyenneté – développement**

Créé en 1969, le Grdr mène des actions de développement à la fois dans les pays de départ, de passage et d'accueil (Afrique de l'Ouest, Maghreb et France) des migrants, via l'appui à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des collectivités territoriales et des élus locaux ; des diagnostics participatifs ; des formations ; de l'ingénierie de projets. <https://grdr.org/>

Institutions nationales :

- **AFD**

L'Agence française de développement (AFD) est un établissement public français, qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Dans le cadre de ses actions, l'AFD finance et accompagne les collectivités dans leurs actions à l'international. <https://www.afd.fr/fr>

- **MEAE**

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères soutient la coopération décentralisée entre collectivités françaises et autorités locales étrangères, liées par convention, sur la base des orientations géographiques et thématiques de la politique de coopération de l'État. [Page dédiée](#) aux appels à projets et fonds en soutien à la coopération décentralisée.

SOURCES

- Atlas français de la coopération décentralisée – France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/atlas-francais-de-la-cooperation-decentralisee/>

- **L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée**, AFD, Région Ile-de-France et ARENE, 2013.

<https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-02-11-08-36/savoirs-communs-14.pdf>

À VENIR !

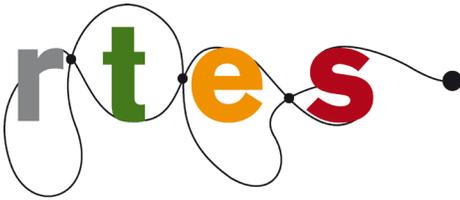
Une version de cette publication, enrichie des échanges de la conférence du 3 juillet 2019 «Quelle place pour l'économie sociale et solidaire dans le Sommet

Afrique-France 2020 ?» et de la [rencontre du 4 juillet 2019 «Coopération et solidarité internationales et ESS»](#), sera publiée à l'automne 2019.



L'ensemble du contenu de cette étude hors crédits photos est mis à disposition **sous licence CC BY NC ND 2.0 France.**

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/legalcode>



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

13 ans après une première rencontre organisée en 2006 au Sénat sur le sujet, le RTES a souhaité relancer un chantier de travail sur la thématique Coopération et solidarité internationales & Economie Sociale et Solidaire.

Le RTES, en association avec plusieurs partenaires (Cités Unies France ; le forum mondial de l'économie sociale (GSEF) ; le fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) ; l'association internationale des maires francophones (AIMF); le réseau des maires camerounais pour l'économie sociale et solidaire (REMCESS); les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA); Solidarité Laïque ; Les amis du printemps arabe et de la Tunisie), a ainsi entrepris un travail de repérage des coopérations internationales développées par les collectivités ayant une dimension ESS. Une dizaine de ces actions sont ici présentées.

Le RTES et ses partenaires ont souhaité consacrer deux temps d'échanges à la thématique : une conférence dédiée le 3 juillet dans le cadre des Rencontres de l'action internationale des collectivités de Cités Unies France, et la Rencontre nationale des collectivités autour de l'ESS du RTES le 4 juillet. Les échanges des rencontres des 3 et 4 juillet 2019, alimenteront cette version provisoire, en vue de la publication d'un RepèrESS sur la thématique Coopération et solidarité internationales & ESS à l'automne 2019. Ces travaux visent à valoriser l'action de collectivités qui agissent à l'international sur le plan de l'économie sociale et solidaire, identifier les acteurs en capacité d'accompagner ces coopérations et les freins et leviers pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans l'action internationale des collectivités locales.

Présentation du

Régions, départements, intercommunalités, communes... Près de 130 collectivités françaises engagées dans une démarche de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) rejoignent le RTES autour d'une conviction: l'ESS est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des territoires. Le RTES agit pour :

- Promouvoir les initiatives des territoires, à travers ses publications (lettre électronique, lettre papier trimestrielle...), son site internet, l'organisation de rencontres...
- Valoriser auprès des institutions la richesse des actions menées
- Favoriser le transfert de bonnes pratiques, à travers des journées d'échanges et de débats, la mise en place de formations...
- Rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

Adresse postale : RTES - 75, rue Léon Gambetta 59000 LILLE
animation@rtes.fr
www.rtes.fr